

Villecresnes



MAIRIE
DE VILLECRESNES
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

DELIBERATION N°2016-027

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION
D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) -
TRAVAUX DE REFECTION DES VOIRIES ET DES TROTTOIRS

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeanni
M. Jacques LOCHON, M. Thierry DEBARRY, Mme Catherine CASIER, Mr Patrick GIVON, Mme
Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mr Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET,
M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, Mme Marie-Laure HIRON, M. Gilles
GUILLAUME, Mme Denise DAVID, Mr Didier GIARD, Stéphane RABANY, Mme Annie-France VIDON, M.
René-Jean Cullier de Labadie, Mme Anne-Marie MARTINS, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.

Absents représentés :

Monsieur Valère VILLA représenté Par Monsieur Jacques LOCHON,
Madame Françoise VILLA représentée par Madame Martine BILLET,
Madame Maryse VOLANTE représentée par Madame Jeannine MAILLET,
Monsieur André ARDIOT représenté par Monsieur Thierry DEBARRY,
Monsieur Didier FABRE représenté par Monsieur Stéphane RABANY.

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 03 juillet 2009 approuvant le plan de circulation et ses orientations,

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en œuvre les travaux de réfection des voiries et des trottoirs de l'Allée de l'Espérance, de l'Allée des Bouleaux, de l'Impasse de la Garenne et de la Rue du Chemin de Fer, qui permettront d'apporter une solution efficace en matière de sécurité routière à tous les usagers,

Considérant que ces travaux rentrent dans le cadre des orientations définies par le plan de circulation,

Considérant qu'il convient de solliciter une participation maximum auprès de la Préfecture du Val-de-Marne, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 (D.E.T.R.) - Travaux de réfection de voiries et de trottoirs,

Considérant la réunion de la commission des finances du 11 avril 2016 ;

Sur proposition de Monsieur Daniel SCHREIBER, et après en avoir délibéré,

22 VOIX POUR 7 CONTRE,

Article 1 : Approuve les différents principes de réfection des voiries et des trottoirs de l'Allée de l'Espérance, de l'Allée des Bouleaux, de l'Impasse de la Garenne et de la Rue du Chemin de Fer.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) - Exercice 2016 - concernant les travaux de réfection des voiries et des trottoirs de l'Allée de l'Espérance, de l'Allée des Bouleaux, de l'Impasse de la Garenne et de la Rue du Chemin de Fer. Le montant estimatif des travaux est de 310 176,34 € H.T., soit 372 211,61 € T.T.C.

Article 3 : Arrête les modalités de financement des travaux de ses opérations, comme suit :

Participation	Montant de la participation
D.E.T.R. (20 %)	62 035,27 €
Commune	248 141,07 €
	310 176,34 € H.T.

Article 4 : S'engage à ne pas commencer les travaux avant la notification de la subvention par la Préfecture du Val-de-Marne.

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette procédure, au nom et pour le compte de la commune de Villecresnes.

Article 6 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, et à Madame le trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an, susdits,

Pour copie conforme

Le Maire, Vice-président du T11

Gérard GUILLE

